

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 11 MARS 2021 à 19h

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 mars 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni, à la Mairie, le 11 mars 2021, à 19h, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Colin SHERIFFS

Présents : Hélène CASAGRANDE, Jean Louis ELAIN, Colin SHERIFFS, Pascal VINCENT, Sébastien BOLZON, Michèle LAFFITTE, Sandrine LE DREFF, Philippe PERREIRA, ,

Excusés : Philippe SANCHOT (pouvoir à Colin SHERIFFS), Geneviève AIMASSO (pouvoir à Colin SHERIFFS), Vincent DESPAGNE

Secrétaire de séance : Hélène CASAGRANDE

Le compte rendu du 11 février 2021 a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR : Bilan du 6 Septembre 2020 à Mars 2021
Point d'étape pour le Projet d'Aménagement du Bourg

M. le Maire demande au Conseil de rajouter à l'ordre du jour une décision sur l'avenir du point lecture. Accepté à l'unanimité par les membres présents.

1) Bilan du 6 Septembre 2020 à Mars 2021

M. le Maire présente un bilan des travaux et études entrepris depuis le début du mandat. Il questionne les Conseillers sur leur ressenti, à savoir s'ils ont des questionnements ou des inquiétudes. Un retour positif par l'ensemble du Conseil est fait. Certains points du bulletin municipal sont également discutés, notamment :

- Opération Proxi-déchets : La proposition de faire 1 tournée de collecte pour les personnes non disponibles dans la commune le jour de l'opération Proxi-déchets n'est pas retenue.
- Radar Pédagogique : En raison des élections départementales, la demande de subvention ne pourra pas être étudiée avant Septembre ou Octobre 2021. A noter que cette demande a été faite en 2020 mais pour des problèmes administratifs, hors contrôle de la commune, elle n'a pu être instruite que fin janvier.
- Système détartrage – réseau eau potable Mairie : M. le Maire informe le Conseil que le système de détartrage a été installé. M. le Maire demande à M. BOLZON de regarder les chasses d'eau des sanitaires de la salle des fêtes afin de les remettre en service.
- Agent d'Entretien : M. le Maire informe le Conseil qu'il n'y a pas de candidatures pour l'instant. Cependant il propose au Conseil d'embaucher un jeune en contrat aidé PEC, avec une aide de l'état à hauteur de 65% du SMIC pour 26 heures par semaine. Le Conseil donne son accord. Il est rappelé que le logement communal (45 le Bourg) est toujours en attente des travaux d'isolation/peinture/rénovation salle de bains et ceci depuis deux ans. M. le Maire et M. BOLZON vont réactiver ce dossier afin que les travaux puissent être entrepris.

2) Point d'étape pour le Projet d'Aménagement du Bourg

La problématique d'un éventuel manque de parking a été à nouveau soulevée. Le Conseil valide cependant la dernière mouture de plan. Les travaux pourront commencer à la fin de l'année, voire début 2022.

3) Point lecture

Suite à très peu d'inscriptions au point lecture (2-3 personnes) depuis sa réouverture en 2019, M. le Maire demande au Conseil s'il souhaite maintenir ce service. Effectivement la COVID a causé sa fermeture temporaire mais même avant, le service ne semblait pas intéresser beaucoup de personnes. Le Conseil décide donc de fermer définitivement ce service en raison donc de sa très faible fréquentation et du travail qu'un tel service engendre pour les bénévoles.

Fin de la séance : 20h45